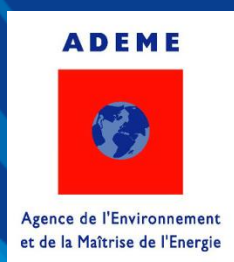




BRETAGNE ATLANTIQUE

# Guide pratique #14

## Appel à projets Concours d'innovation



**bpi**france



Le « Concours d'innovation » (CI), financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME, et à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Le Concours d'innovation est un dispositif de soutien agile répondant aux contraintes des PME et des start-ups: **rapidité d'instruction et versement d'une avance dans la limite de 70% de l'aide à la signature des conventions** (200 000€ maximum).

---

## Objectif

---

Soutenir des projets, portés par des start-ups et PME françaises, développant des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

---

## Types de projets éligibles

---

Le champ thématique de l'Initiative correspond au secteur suivant :

- Opérés par l'ADEME:
  - Transport et mobilité durable
  - Agriculture innovante
  - Ecosystèmes terrestres, aquatiques et marins
  - Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques
  
- Opérés par BPI France:
  - Numérique
  - Santé
  - Sécurité et cybersécurité
  - French Fab

---

## Conditions d'éligibilité

---

<b>Portage</b>	Réservé aux PME
<b>Montant attendu des projets</b>	Entre 600 000€ et 5 M€ maximum
<b>Aide</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 45% des dépenses pour les Petites Entreprises</li><li>• 35% des dépenses pour les Moyennes Entreprises</li></ul>
<b>Répartition de l'aide</b>	2/3 sous forme de subventions, 1/3 sous forme d'avances récupérables
<b>Durée</b>	Entre 12 mois et 36 mois maximum

---

## Label Pôle de compétitivité

---

Le projet peut être labellisé, au choix du porteur, par un ou plusieurs pôles de compétitivité. Cette labellisation est **facultative** pour répondre au Concours.

La labellisation du projet par un pôle de compétitivité est une information **prise en compte dans le processus de présélection des projets** et est également **portée à la connaissance des membres du jury**.

---

## Échéances

---

**Appel à projets OUVERT**

**CLÔTURE le 13 mars 2018 à 12h00**



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute  
pour vous aider à monter un projet de ce type,  
n'hésitez pas à nous contacter.

**Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:**

➤ **Anais Turpault:** [anais.turpault@polemer-ba.com](mailto:anais.turpault@polemer-ba.com)

**Plus d'informations:**

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CI%20Vague%2012017-89#resultats>